

### Inov'r WC Détartrant gélifié

Gel nettoyant qui élimine le calcaire déposé par l'eau des sanitaires. Par sa viscosité contrôlée, il adhère aux parois verticales et agit plus longtemps. Laisse une agréable odeur de frais. Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits qui satisfont aux exigences environnementales.

#### Mode d'emploi

Appliquer le produit, laisser agir 10 minutes puis rincer en tirant la chasse d'eau. Brosser si nécessaire.

Pour de meilleurs résultats, laisser agir pendant une nuit entière.

Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

#### Conditionnements

carton de 20 flacons de 750ML,  
carton de 12 flacons de 1L.

#### Données techniques

- ▶ Aspect : gel voilé bleu
- ▶ pH 2,1 - 3,1
- ▶ Densité : 1,02 - 1,04

#### Précautions

Produit réservé à un usage professionnel.

Le produit n'est pas destiné à un nettoyage industriel. Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur. Éviter les projections oculaires. Ne pas mélanger des nettoyants différents.

#### Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les rubriques 3 et 8). Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

#### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

#### Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

03-06-2019 Ind. 1 ■

